

## Indice genevois des prix à la consommation : – 0,4 % en janvier 2005

Etabli par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation fléchit de 0,4 % en janvier 2005 et se fixe à 104,6 points (mai 2000 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 1,5 %, contre 0,4 % l'année précédente. Calculé sur douze mois, le renchérissement annuel moyen s'élève à 1,3 %, contre 0,8 % l'année précédente.

L'indice du groupe **alimentation et boissons non alcoolisées** progresse de 0,1 % en un mois (– 1,0 % en un an), en raison principalement de mouvements de prix saisonniers.

L'indice du groupe **habillement et chaussures** se replie de 11,7 % en trois mois (+ 0,0 % en un an), en raison des traditionnels soldes de janvier.

Le repli du groupe **logement et énergie** (– 0,2 % en un mois; + 2,7 % en un an) provient, en particulier, du recul des prix du mazout (– 11,6 % en un mois; + 20,7 % en un an) et de l'adaptation des prix du gaz (+ 12,0 %, après 27 mois de stabilité).

Malgré la baisse des prix des carburants (– 4,5 % en un mois; + 6,2 % en un an), l'indice du groupe **transports** augmente de 0,6 % en un mois (+ 3,1 % en un an). Cette hausse est due notamment à la majoration des tarifs aériens (+ 21,7 % en trois mois; + 12,2 % en un an) et à l'adaptation des tarifs des transports publics genevois (+ 10,8 % en un an) et des chemins de fer (+ 3,9 % depuis mai 2002).

La hausse de l'indice du groupe **restaurants et hôtels** (+ 0,4 % en trois mois; + 0,3 % en un an) est principalement imputable à l'augmentation des prix dans l'hôtellerie (+ 3,9 % en trois mois; – 1,1 % en un an).

### Indice genevois des prix à la consommation (mai 2000 = 100) en janvier 2005

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>104,6</b>	<b>– 0,4</b>	<b>1,5</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	11,4	105,7	0,1	– 1,0
Boissons alcoolisées et tabacs	1,7	110,6	///	3,5
Habillement et chaussures	4,3	84,7	– 11,7	0,0
Logement et énergie	25,9	107,8	– 0,2	2,7
<i>dont loyer du logement</i>	19,9	107,3	///	1,5
<i>énergie</i>	4,5	109,2	– 1,4	9,0
Equipement ménager et entretien courant	4,0	101,3	///	– 0,0
Santé	16,3	105,2	0,0	3,3
Transports	10,5	104,9	0,6	3,1
Communications	2,7	97,6	0,0	– 0,3
Loisirs et culture	9,0	100,2	///	– 0,6
Enseignement	0,8	106,2	///	1,1
Restaurants et hôtels	8,9	107,2	0,4	0,3
Autres biens et services	4,6	108,0	0,4	1,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

**Anciens indices généraux :** mai 1993 = 100 : **112,5**  
décembre 1982 = 100 : **161,7**

septembre 1977 = 100 : **198,8**  
septembre 1966 = 100 : **338,4**

3 février 2005 – n° 5

Renseignements : tél. +41 (0)22 327 85 33 ; répondeur automatique : tél. +41 (0)22 327 85 55

### Pondérations du panier-type 2005

L'indice des prix à la consommation (base mai 2000 = 100) est un indice-chaîne, dont les pondérations sont actualisées depuis 2002 à un rythme annuel. Le panier-type est ainsi adapté aux nouvelles habitudes de consommation, afin de refléter le plus fidèlement possible la réalité économique.

Pour 2005, les pondérations appliquées au calcul de l'indice des prix à la consommation se fondent principalement sur les résultats de l'enquête sur les revenus et la consommation de 2003 (ERC 2003), menée en Suisse auprès d'un échantillon aléatoire d'environ 3 500 ménages. Les dépenses de ces derniers ont été extrapolées pour obtenir la structure moyenne des dépenses de consommation à l'échelon suisse. Les différents postes du panier-type de l'indice des prix à la consommation ont été ensuite pondérés à partir de cette structure.

Le tableau suivant met en regard les pondérations utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation en 2004 et en 2005.

### Pondérations utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation en 2004 et 2005, selon le groupe principal de dépenses

Groupe de dépenses	Pondération, en %		Ecart, en point
	2004	2005	
Alimentation et boissons non alcoolisées	12,0	11,4	- 0,6
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	1,7	- 0,1
Habillement et chaussures	4,8	4,3	- 0,5
Logement et énergie	25,6	25,9	+ 0,3
Équipement ménager et entretien courant	4,3	4,0	- 0,4
Santé	15,8	16,3	+ 0,6
Transports	9,5	10,5	+ 1,0
Communications	2,6	2,7	+ 0,1
Loisirs et culture	9,3	9,0	- 0,3
Enseignement	0,6	0,8	+ 0,3
Restaurants et hôtels	8,9	8,9	- 0,1
Autres biens et services	4,8	4,6	- 0,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>

Par rapport à 2004, la structure du panier-type n'est pas fondamentalement modifiée. Les groupes de dépenses dont l'importance relative augmente le plus fortement se réfèrent aux « Transports » (poids total : 10,5 %; + 1,0 point en un an; carburants : + 0,2 point en un an) et à la « Santé » (poids total : 16,3 %; + 0,6 point en un an). Dans le groupe « Logement et énergie » (poids total : 25,9 %; + 0,3 point en un an), le poids relatif du mazout progresse (+ 0,2 point en un an) mais celui du loyer du logement (19,9 %) fléchit (- 0,3 point en un an). On observe aussi un repli de l'importance relative des groupes des dépenses « Alimentation et boissons non alcoolisées » (poids total : 11,4 %; - 0,6 point en un an), « Habillement et chaussures » (poids total : 4,3 %; - 0,5 point en un an) et « Équipement ménager et entretien courant » (poids total : 4,0 %; - 0,4 point en un an).